

# Banque Nationale de Données

## Rapport statistique - Fonction publique hospitalière

2024



PRÉVENTION

# Rapport statistique 2024 - Fonction publique hospitalière

La Banque Nationale de Données (BND) est un entrepôt de données qui recueille les accidents et les maladies professionnelles de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale issus de l'outil PRORISQ mis gratuitement à disposition des collectivités hospitalières et territoriales pour la gestion du risque professionnel.

Ces rapports s'inscrivent dans la mission dévolue au Fonds national de prévention (FNP) des accidents du travail et des maladies professionnelles de la CNRACL d'établir, au plan national, les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles constatées dans les collectivités et établissements en tenant compte de leurs causes et des circonstances dans lesquelles ils sont survenus, de leur fréquence et de leurs effets (articles L 814-1 et L 814-2 du Code général de la fonction publique).

L'ensemble des données issues de la BND est disponible en open data :

- Pour la FPT et FPH : <https://public.tableau.com/app/profile/cdc.politiques.sociales/viz/CNRACL-DonnesAT-MP/Accueil>
- Pour les SIS : <https://public.tableau.com/app/profile/cdc.politiques.sociales/viz/SDIS-DonneesAT-MP/Accueil>



Résultats présentés en  
**données brutes**

## 4 rapports annuels :

- Données générales
- Données hospitalières
- Données territoriales
- Données des Services d'incendie et de secours (SIS)



**Connaissance des accidents et des maladies professionnelles** : nature, circonstance, poids sur le type d'effectifs impactés



**Ciblage et évaluation de démarches de prévention**

## DEFINITIONS



### Taux de gravité (TG)

Permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires non travaillées pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt} \times 1\,000}{\text{Heures travaillées}}$$

### Taux de couverture

Effectif couvert par la Banque nationale de données rapporté à l'effectif total de la CNRACL.

### Taux de sinistralité (TS)

Calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque nationale de données).

### Taux de fréquence (TF)

$$\frac{\text{Nombre d'évènement avec arrêts} \times 1\,000\,000}{\text{Heures travaillées}}$$



## DONNEES GLOBALES

TF : 20 TG : 1,2

### Taux de couverture :

375 703 agents soit  
37,0% des actifs hospitaliers  
▲+22,6%

### Baisse de l'ensemble des indicateurs depuis 2019

TF : -9,0% par rapport à 2023  
TS : -6,5% par rapport à 2023  
TG : -15,6% par rapport à 2023



Nombre de jours d'arrêt : 723 585

Durée moyenne des arrêts : 59j



84,0% accidents de service  
21 514 événements  
46,9% avec arrêt

Taux de sinistralité : 5,7%

25 620 événements

▼  
48,2% avec arrêt



8,0% accidents de trajet  
2 039 événements  
53,6% avec arrêt

Taux de sinistralité : 0,5%



8,1% maladies professionnelles  
2 067 événements  
56,9% avec arrêt

Taux de sinistralité : 0,6%

Un nombre d'événements en hausse de 17,2% par rapport à 2023.

La part d'événements en arrêt a diminué de -1 point par rapport à 2023 mais la durée moyenne d'arrêts est en diminution de 4 jours par rapport à 2023.

### Les indicateurs clés :



Les centres hospitaliers généraux concentrent 43,5% des événements pour 35% des effectifs couverts.

#### Sinistralité la plus forte



Ctre de soins avec/sans hébergement  
(9,5%)

#### Taux de fréquence le plus important

Centres d'hébergement pour personnes âgées  
(33,6)

#### Taux de gravité le plus élevé

Centres d'hébergement pour personnes âgées  
(2,1)

Collectivités de moins de 50 agents  
(9,0%)

Collectivités de moins de 50 agents  
(33,6)

Collectivités de moins de 50 agents  
(2,3)



## ACCIDENTS DE SERVICE

TF : 16,7 TG : 0,9

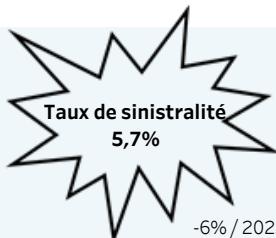
21514 événements



46,9% avec arrêt

### QUAND

16,1% entre 8h et 10h  
20,4% entre 10h et 12h



### QUOI

Douleurs/lumbago : 22,9% - 48j arrêts moy.  
Contusions/hématomes : 20,5% - 47j arrêts moy.

### COMMENT

Manutention de malades : 19%  
Chute de plain-pied : 13%

### CAUSES

Mobilisation du malade : 17,7%  
Circulation dans les locaux : 10,5%

### PROFILS



#### Les plus touchés



en nombre d'A.S

en durée d'arrêt



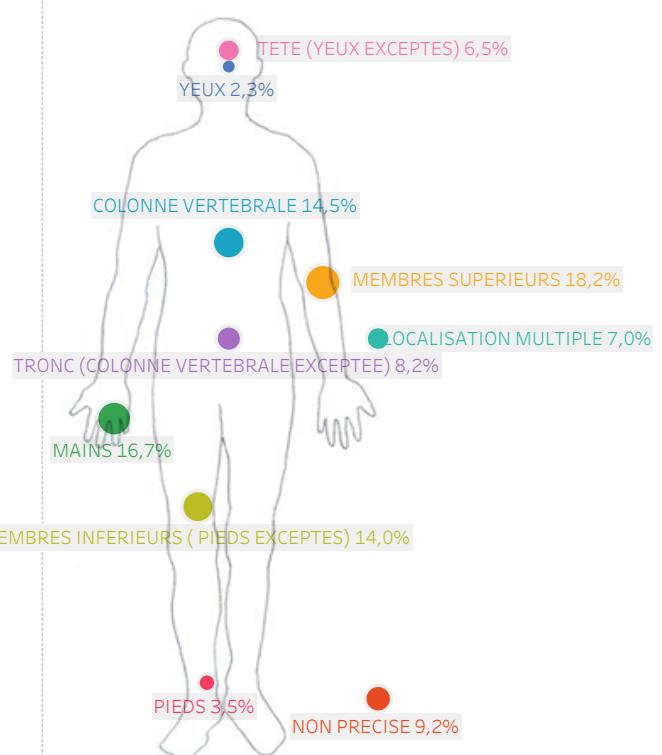
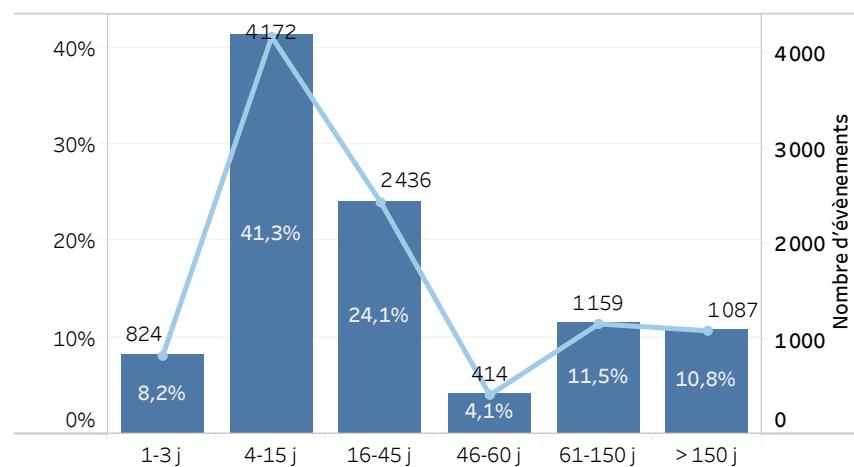
**Filière soins** : 62% des événements\*

(Hors "non précisé")



**Filière éducative et sociale** : moyenne de 54j d'arrêt

### Répartition des accidents de service par tranche de durée d'arrêt





## ACCIDENTS DE TRAJET

TF : 1,8 TG : N.S

2039 événements



53,6% avec arrêt

Nombre de jours d'arrêts : 49 099 j  
Durée moyenne des arrêts : 45,0 j

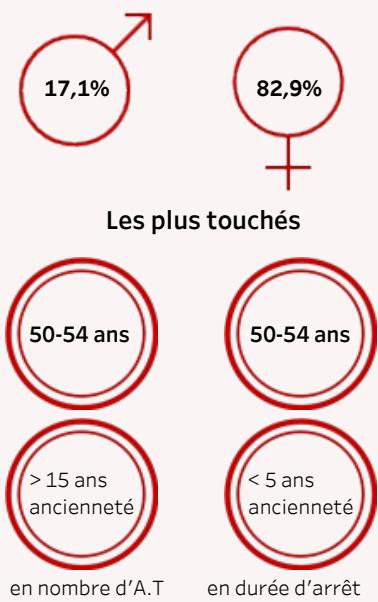


TG non significatif  
Risque non lié à la durée de travail mais aux trajets

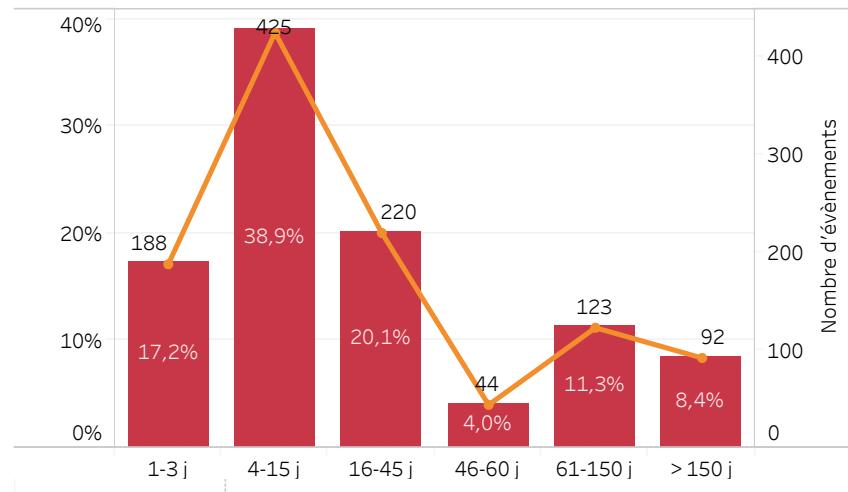


L'accident de trajet doit survenir sur le trajet le plus direct (temps ou distance) entre le domicile et le lieu de travail, il est pris en charge à condition que le parcours n'ait pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant du service.

### PROFILS



### Répartition des accidents de trajet par tranche de durée d'arrêt



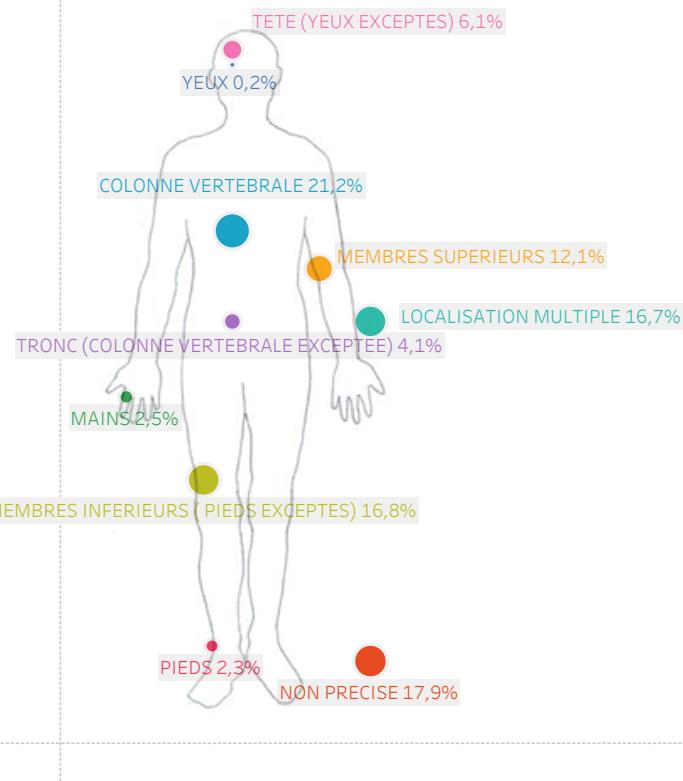
Filière soins : 60%  
des événements\*  
(Hors "non précisé")



TECHNIQUES ET OUVRIERS :  
moyenne de 56j d'arrêt

### QUOI

Contusions / hématomes : 28,2% - 30 j arrêt  
Atteintes ostéo-articulaire et musculaire :  
16,9% - 42 j arrêt



### QUAND

26,3% entre 6h et 8h  
18,1% entre 8h et 10h

### CAUSES

Véhicule automobile : 34,3%  
Pédestre : 22,4%



## MALADIES PROFESSIONNELLES

TF : 1,9 TG : 0,2

2067 événements



56,9% avec arrêt

Nombre de jours d'arrêts : 143 706 j  
Durée moyenne des arrêts : 122,2 j

### Les plus touchés



(30% des événements)



(56% des événements)

Taux de sinistralité

0,6%

-12% / 2023

Les maladies professionnelles résultent à la fois d'une exposition au risque mais aussi d'une durée d'exposition professionnelle qui peut dépasser une année.

29% des maladies professionnelles avec arrêt ont une durée supérieure à 150 jours.

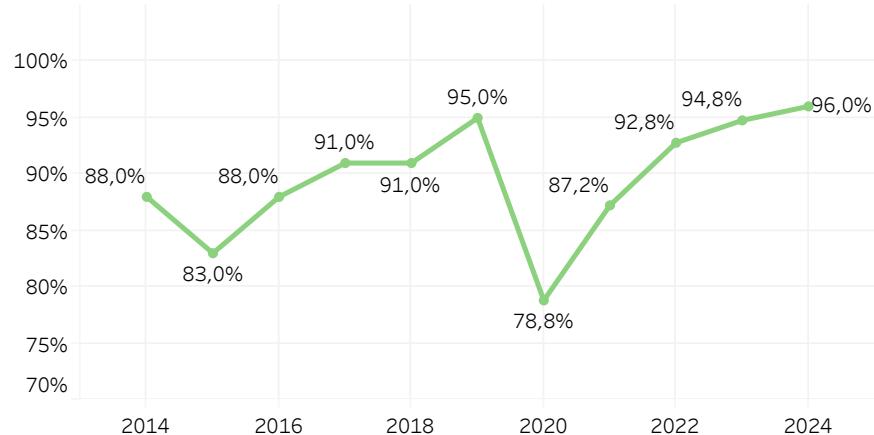
En 2024 : diminution de la part des événements avec arrêts par rapport à 2023 (-5,5 pts).

### Part des TMS dans les maladies professionnelles



cause des MP en France

Les TMS représentent 96,0%  
des maladies  
professionnelles.



### Covid

0,1% des événements (3)

### Tableau n° 57

70,6% des déclarations



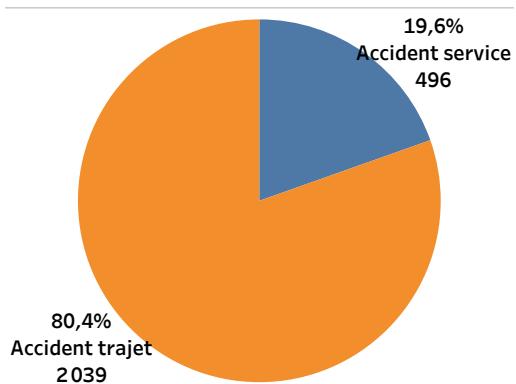
Les TMS sont reconnus d'origine professionnelle en référence aux tableaux 57, 69, 79, 97 et 98 "maladies" du régime général et au tableau 39 du régime agricole

Le décret n°2020-1131 en date du 14 septembre 2020 a créé un nouveau tableau applicable notamment aux employeurs publics et relatifs aux affections respiratoires aiguës causées par une infection au SARS-CoV2 (tableau n°100).

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale ou au Code rural. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales. Il existe actuellement 114 tableaux au régime général et 57 au régime agricole. A l'instar des autres années, le tableau n°57 « affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail » est prédominant.

## FOCUS RISQUES

### Les accidents routiers



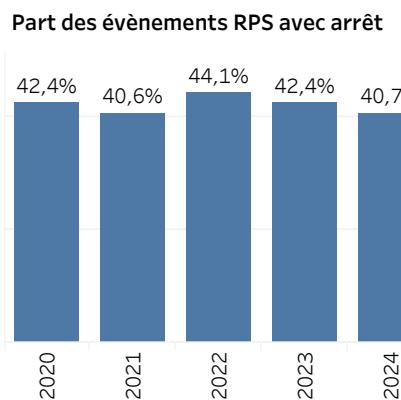
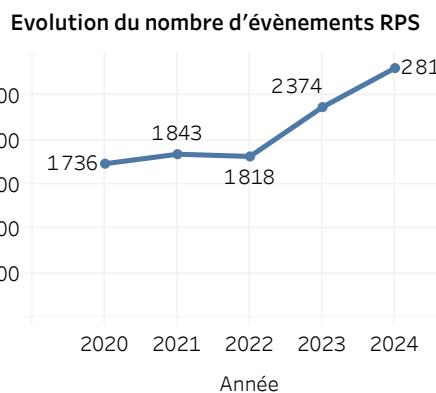
Accidents routiers : 10,8% de l'ensemble des accidents (service et trajet)

### Les risques psychosociaux (RPS)



Les risques psychosociaux tels que définis au niveau européen incluent le stress, les violences internes dont le harcèlement moral et sexuel, les violences externes et la souffrance ou le mal-être au travail. L'origine des risques psychosociaux est multifactorielle : contenu du travail à effectuer, organisation et relations de travail, environnement physique et socioéconomique...

Les RPS représentent 13,1% des accidents de service.



65% des RPS sont liés à des agressions ou des violences.

### Agressions - violences

1827 événements générant une durée d'arrêt moyenne de 64 jours

Les violences et agressions représentent 11,3% des accidents de service\*.

\*Hors "non précisé"



